



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Etudes franco-allemandes :
communication et coopération
transfrontalières

de l'Université de la Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Etudes franco-allemandes : communications et coopération transfrontalières

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI130004647

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Metz.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Université de Saarbrücken.

Présentation de la mention

La licence binationale *Études franco-allemandes : communication et coopération transfrontalières* de l'Université de Lorraine est une formation délivrée en co-diplômation avec l'Université de la Sarre et se caractérise par le déroulement d'une partie du cursus sur le site de Metz et de l'autre partie sur le site de Saarbrücken. Cette formation est dans la continuité des formations binationales existant en coopération entre Metz et Saarbrücken depuis plus de vingt ans. La convention de coopération existant entre les deux universités permet de délivrer un double diplôme aux étudiants, une « licence » et un « Bachelor of Arts ».

L'admission se fait suite à un entretien avec les deux responsables de la formation, l'un de l'Université de Metz, l'autre de celle de Saarbrücken. Chaque étudiant français passe ses deux semestres de L3 en Allemagne, tandis que les étudiants allemands viennent étudier sur le site de Metz les deux semestres de L2. L'objectif est d'assurer à l'étudiant la maîtrise de compétences linguistiques, tant orales qu'écrites, en allemand comme en français. Ces compétences sont combinées à des compétences de nature culturelle et interculturelle, en lien avec les deux pays dont la langue est étudiée, l'Allemagne et la France, ainsi qu'à des bases en droit et économie. A cela s'ajoute l'acquisition de compétences en informatique et en langue anglaise (niveau C1 visé).



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence binationale *Études franco-allemandes : communication et coopération transfrontalières* de l'Université de Lorraine est une formation pluridisciplinaire parfaitement cohérente, tant au niveau des contenus pédagogiques et des compétences visées qu'à celui de l'organisation et de la structuration de son projet. La sélection des étudiants, en conformité avec la convention de coopération entre les universités de Metz et Saarbrücken, apporte certes à l'équipe pédagogique une certaine garantie quant à l'adéquation entre les étudiants sélectionnés et le projet, mais il n'en demeure pas moins que le haut niveau d'exigence vis-à-vis des étudiants, de même que la réussite du projet (vu les excellents taux de réussite) méritent d'être soulignés.

Celui-ci est notamment visible dans l'intégration à la formation d'un stage obligatoire de huit semaines et d'un mémoire de recherche en co-tutelle franco-allemande. Ces deux pans importants du cursus (ils équivalent à 20 ECTS) couronnent en quelque sorte un cursus qui monte en puissance au cours des trois années de formation et indiquent la vocation pré-professionnelle de la formation sans occulter néanmoins la possibilité d'une orientation en direction de la recherche scientifique. Ils permettent en outre aux étudiants de se confronter à deux réalités bien distinctes et fortement marquées au niveau culturel.

L'équipe pilotant la formation semble particulièrement attentive au retour de la part des étudiants quant à la qualité de la formation mais aussi aux conditions dans lesquelles se déroulent leurs études, et ne manque pas d'apporter des corrections, dans la limite du possible, aux points jugés problématiques. Une impression de dialogue permanent - avant même l'intégration des étudiants au cursus - se dégage du dossier. Le dossier, très bien présenté, témoigne d'une réflexion régulière et approfondie sur une formation particulièrement en adéquation avec son environnement.

- Points forts :

- Une formation ouverte vers d'autres départements (Information-Communication et Droit) et une structure qui, en dépit des contraintes imposées par la coopération entre deux universités, ne manque pas de souplesse : admission possible en L2 - sous condition, comme en L1 -, et réorientation possible à l'issue de chaque semestre, en *Langues, littératures et civilisations étrangères-Allemand*.
- Cohérence et progressivité du projet pédagogique de ce cursus binational, offrant une formation solide.
- Objectif de l'insertion professionnelle bien présent : stage obligatoire de 8 semaines à l'étranger, rencontre avec des professionnels dans le cursus (conférences), réseau des anciens, liens avec l'Université franco-allemande,
- Un taux très faible d'abandon en L1 (autour de 5 % depuis 2007-08) et un taux extrêmement haut de réussite en 3 ans (94,73 % en 2009/10, et même 100 % en 2008-09 et en 2010-11).

- Points faibles :

- Plus de précisions souhaitables dans le dossier sur deux points : 1/ les modalités du contrôle continu et de compensation ; 2/ les indicateurs de poursuite des études flous (notamment dans le tableau des indicateurs où, malgré la particularité liée à la présence d'étudiants allemands dans la formation, il aurait été possible d'interroger la situation des étudiants originaires de Metz).
- Peu de personnalités extérieures au milieu enseignant et/ou universitaire intégrées dans la formation.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux préciser, notamment à destination d'un public non initié, quelles sont les poursuites d'études qui offrent les meilleurs débouchés aux diplômés de la licence *Études franco-allemandes : communication et coopération transfrontalières*. Par ailleurs, la participation d'un plus grand nombre de professionnels (non enseignants) donnerait à la licence un caractère préprofessionnel plus marqué. Ces professionnels pourraient ainsi contribuer à resserrer les liens entre la licence et le milieu professionnel à travers une participation au conseil de perfectionnement et/ou des interventions devant les étudiants.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	20	19	21	21	28
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	23	19	18	21	21
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	/ (a)	22	19	18	21
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	/	0%	0%	0%	0%
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	/	0% (b)	0%	0%	0%
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	90% (18/20)	94,73% (18/19)	95,23% (20/21)	90,47% (19/21)	96,42% (27/28)
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	10% (2/20)	5,26% (1/19)	4,76% (1/21)	4,76% (1/21)	3,57% (1/28)
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	/	(c)	100% (18/18)	94,73% (18/19)	100% (21/21)
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	/	/			
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	/	(d)			
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	/	/	/	/	/
			L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)			492	492	384
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			50%	56%	31% (e)
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention			10	9	10
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs			255	324	288
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs			40	72	36

(a) : le diplôme a été créé lors de la précédente phase d'habilitation.

(b) : comme il s'agit d'un cursus binational intégré, seule l'admission parallèle en L2 est possible afin de garantir que tout étudiant titulaire d'un double diplôme ait bien effectué une partie de ses études à l'étranger.

(c) : chiffre non significatif dans la mesure où, pour des raisons propres au fonctionnement de l'Université de la Sarre, le partenaire allemand n'a pu mettre en place le cursus qu'un an plus tard et donc à titre exceptionnel en recrutant directement pour le L2 - si l'on prend le taux, on arrive donc à un pourcentage supérieur à 100% puisque les effectifs ont plus que doublé (inscrits en L1 en 2005/2006 : 10 - titulaires du L3 à N +3 : 23).

(d) : pas de donnée chiffrée possible par année. Les étudiants finissent leur année de L3 par la rédaction d'un mémoire de recherche dont la date de remise est fixée individuellement, en fonction de la date officielle du dépôt du



sujet. Les étudiants ne finissent ainsi pas toujours à temps pour entamer une nouvelle année d'étude dès l'automne suivant. Par ailleurs, les étudiants allemands prennent souvent une année pour faire un stage et/ou un séjour prolongé(s) dans un pays tiers (souvent anglophone) avant d'arrêter définitivement le choix de leur master. L'enquête effectuée par la directrice de mention fournit des données reflétant la réalité.

(e) : à cela il faut ajouter les 8 semaines de stage obligatoire.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Etudes franco-allemandes : communications et coopération transfrontalières

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI130004647

Les porteurs de mention se réjouissent de la bonne appréciation générale du diplôme.

Concernant les remarques sur les points faibles et les recommandations pour l'établissement, ils en reconnaissent la légitimité mais souhaitent néanmoins apporter les précisions suivantes :

- **Modalités de contrôle continu et de compensation** : la licence appliquera les modalités fixées par l'établissement et ne peut donc fournir des précisions dont elle ne dispose pas à ce jour.
- **Indicateurs de poursuite d'études** : par souci de rigueur, le tableau par année n'a pas été rempli, car la filière ne dispose pas de chiffres précis par année comme les autres filières dans la mesure où :
 - o Tous les étudiants finissent leur cursus en Allemagne et ce par un mémoire de licence dont la date de remise est fixée en fonction du dépôt individuel du sujet. Il n'y a donc pas de liste de reçus du type des PV de fin de session en France et la fin des études s'échelonne entre septembre et janvier-février de l'année suivante.
 - o Les étudiants ne poursuivent pas tous des études directement après la licence mais optent fréquemment pour une année de stage ou de perfectionnement dans une autre langue étrangère.
 - → une illustration en a été donnée dans le dossier p. 21 sur la base des indications des étudiants finissant leur L3 en 2011.
 - o Les étudiants ne poursuivent que très rarement leurs études dans notre université si bien que, contrairement aux autres licences, la filière ne dispose pas de données annuelles fournies par l'administration de l'UdL.
 - → les masters ont été listés sur le site de la filière : <http://www.efa-cect.univ-metz.fr/index.php?id=25>
- → La directrice de mention s'efforce de pallier cette lacune par un suivi des étudiants à l'issue de la licence (cf. remarques à ce sujet dans le dossier p. 21) tout en étant consciente de ce déficit.
- **Participation accrue de professionnels** : la mention souhaiterait confier davantage de cours de PPP à des professionnels et s'efforcera d'en obtenir la mise en pratique dès que les moyens budgétaires permettront de ne plus mutualiser ces enseignements avec ceux de la filière LLCE.